



Prisme

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

PRISME 7

TENERIFE – ILES CANARIES – Espagne
Du 23 au 25 février 2026





Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Du 23 au 26 février 2026
Ville et pays	TENERIFE – Iles des Canaries - Espagne
Observateurs	1 Principal adjoint 1 Professeur d'histoire-géographie, référent citoyenneté 1 Provisure 1 Professeur en hôtellerie, restauration 1 CPC Langues premier degré et laïcité 1 Secrétaire générale adjointe de région académique 1 Principale adjointe
Structures Visitées	<u>Lundi 23/02/2026:</u> ❶ Consejería de Educación, Formación Profesional, Actividad Física y Deportes ❷ IES (Institut d'équipe secondaire) collège et lycée - Canarias Cabrera Pinto – San Cristóbal de La Laguna (Tenerife) <u>Mardi 24/02/2026:</u> ❸ IES Profesor Martín Miranda – San Cristóbal de La Laguna (Tenerife) ❹ CEIP Fernando III El Santo – San Cristóbal de La Laguna (Tenerife) <u>Mercredi 25/02/2026:</u> ❺ IES Marina CEBRIAN- San Cristóbal de La Laguna (Tenerife) <u>Jeudi 26/02/2026:</u> ❻ IES San Matias-San Cristóbal de La Laguna (Tenerife)
Personnes rencontrées	❶ La responsable PEEC (Bureau des programmes européens d'éducation aux Canaries) Et ses chargées de mission Jose Manuel CABRERA DELGADO, vice-ministre de l'éducation ❷ La proviseure La directrice adjointe, chargée de la citoyenneté dans l'établissement enseignante physique-chimie Les professeurs coordonnateurs du programme PIDAS (Projet d'innovation pour le développement d'un apprentissage durable) ❸ Le Jefe de Estudios (chef des études), professeur d'anglais 4h Le Proviseur Pablo, élève de terminale ❹ Un professeur de français et d'anglais ❺ La cheffe de département français/philosophie et Coordinatrice de CONVIVENCIA. Elèves : Hiba, Layla et Anthony. ❻ Un professeur de littérature et langue castillane. Un professeur de formation professionnelle agriculture et jardinage Des professeurs de la classe TVA

Etat de lieux et analyse



L'objectif de cette mobilité est d'observer comment les systèmes éducatifs d'autres pays européens accompagnent leurs élèves dans la construction de leur citoyenneté : thématiques abordées, pratiques pédagogiques, objectifs, temporalité...

Finalités attribuées à l'engagement citoyen et leviers mobilisés

(Observation aux îles Canaries – Espagne)

1. Leviers mis en place dans les établissements

Les objectifs poursuivis en matière de citoyenneté et d'engagement des élèves s'appuient sur plusieurs dispositifs structurants :

Participation aux instances et apprentissage de la démocratie

- Présence d'élèves au conseil d'administration (5 élèves sur 20 membres).
- Possibilité de créer et faire vivre des associations internes (JOVENESTYC, MCA – Motor Ciudadanía Activa, IMPLÍCATE), favorisant un apprentissage concret de la démocratie : prise de décision, gestion de projet, responsabilité collective.

Clubs thématiques sur les temps scolaires

- Clubs « Éco », « Solidarité », « Égalité », « Santé », « Communication », organisés durant les pauses (récréations de 30 minutes).
- Coordination des clubs avec les référents PIDAS : 1 heure intégrée dans les 6 heures de coordination et 1 heure dans les 18 heures de service pour la préparation des actions.

Initiatives solidaires

- Organisation de ventes (gâteaux, objets) au profit d'œuvres caritatives.
- Projets solidaires en lien étroit avec le quartier :
 - Alphabétisation des gens du quartier (femmes qui ne sont pas allées à l'école et/ou des élèves migrants sénégalais)
 - Revue périodique interdisciplinaire *Mentidero* avec une thématique choisie en conseils des professeurs (langue espagnole, technologie, arts plastiques).
 - Projet Participo Barrio (projet avec l'université de la LAGUNA et autres universités de la Péninsule : Madrid, Valence, Nord de l'Espagne). L'objectif est d'aller interviewer des gens de quartiers similaires pour comprendre les façons de vivre dans les quartiers paupérisés. Cela concerne les élèves de terminale du lycée.

Climat scolaire

- Climat scolaire perçu comme apaisé, absence de problématiques majeures de violence.
- Interdiction stricte des téléphones portables décidée par le gouvernement des Canaries : interdiction d'apport et d'usage pour tous les élèves.

Sanctions progressives :

- Confiscation jusqu'à la fin de la journée.
- Restitution aux parents le lendemain.
- Deux jours d'exclusion en cas de récidive.

2. Place de l'éducation à la citoyenneté dans le projet éducatif

L'Espagne dispose d'un socle commun national, les programmes étant communs à l'ensemble du territoire. Toutefois, les communautés autonomes disposent d'une marge d'organisation.

Aux Canaries, le programme **PIDAS** (intégré à la Red Canaria de Centros Educativos para la Innovación y Calidad del Aprendizaje Sostenible – InnovAS) constitue une spécificité régionale obligatoire. Il vise à promouvoir la participation des élèves et à développer une culture participative autour de cinq axes :

- Éducation émotionnelle et bien-être
- Éducation environnementale et développement durable
- Communication linguistique



- Égalité et éducation affective-sexuelle
- Patrimoine social et culturel

Les établissements choisissent les axes dans lesquels ils s'engagent.

3. Programmes complémentaires d'accompagnement

PROA (Programme pour l'orientation, le progrès et l'enrichissement) : Spécifique aux Canaries

- Soutien individualisé aux élèves en situation de vulnérabilité (tutorias individualizadas) :
 - Repérage des élèves qui ne rendent pas les devoirs, qui ont des notes en dessous des attendus
 - Prise de contact avec les familles pour accord
 - Mise en œuvre avec les élèves concernés pour aide à la planification du travail personnel, aide à l'autonomie...)
 - Suivi personnalisé
- Ateliers et activités l'après-midi (musique, jeux de société).
- Prévention du décrochage scolaire.
- Coordination avec les familles et les écoles primaires.

PROMEKO :

Programme régional visant l'amélioration du climat scolaire ainsi que l'intégration et la réussite des élèves présentant des difficultés comportementales ou familiales ou autres.

Les enseignants qui intègrent ce dispositif bénéficient :

- D'une formation
- De 5 heures de suivi d'élèves sur les 18 heures de service.
- D'1 heure de réunion entre enseignants engagés dans le programme (maximum 3 par établissement).
- De groupes restreints (maximum 5 élèves), 4 heures dédiées : temps de parole, activités spécifiques, plan de récupération.

4. Évaluation de l'efficacité des politiques citoyennes

Aucun indicateur national chiffré spécifique ne semble mesurer l'impact des politiques citoyennes. L'évaluation apparaît essentiellement qualitative et repose sur :

- Le taux d'engagement volontaire (environ 50 élèves engagés sur 800).
- La perception d'un climat scolaire très positif par l'équipe de direction.
- La visibilité institutionnelle des projets (réceptions officielles, prix développement durable...).

5. Impact observé et freins identifiés

Impacts perçus :

- Amélioration du comportement.
- Meilleure intégration sociale.
- Effets positifs sur l'assiduité et la réussite scolaire.

Freins identifiés :

- Faible mobilisation spontanée (peu de réponses aux sondages de début d'année).
- Difficulté à engager les élèves sur leur temps libre.
- Engagement plus efficace lorsqu'il est impulsé collectivement.
- Nécessité d'un accompagnement structurant et d'un cadre institutionnel clair.

L'ensemble de ces éléments met en évidence une politique citoyenne fortement institutionnalisée, articulant engagement, inclusion et climat scolaire, tout en reposant davantage sur une évaluation qualitative que sur des indicateurs objectivés.

Les enseignants

Organisation, formation et reconnaissance institutionnelle

I. Formation des enseignants



Il n'existe pas de formation spécifique exclusivement consacrée à l'éducation à la citoyenneté. Les autorités éducatives définissent des thématiques prioritaires, mais la responsabilité d'appropriation et d'approfondissement de ces contenus repose largement sur les enseignants eux-mêmes.

Les programmes officiels comportent néanmoins des attendus relatifs aux questions de diversité et d'inclusion, pour lesquelles les enseignants reçoivent une formation dans le cadre général de leur parcours professionnel.

Des initiatives ponctuelles peuvent être mises en place, par exemple autour des questions LGBT+, par exemple sous la forme de conférences consacrées à la lutte contre l'homophobie. Ces actions s'inscrivent dans une démarche éducative globale et ne semblent pas susciter de controverses particulières au sein de l'établissement observé.

II. Ressources, organisation du travail et moyens

1. Répartition du temps de service (secondaire)

Dans l'enseignement secondaire, les enseignants disposent :

- de **18 heures d'enseignement hebdomadaire**,
- de **6 heures de service dédiées**, comprenant :
 - la surveillance (dans la cour lors des temps de récréation et dans les couloirs lors des temps de cours),
 - les remplacements,
 - les temps de concertation,
 - la participation à des dispositifs spécifiques tels que le programme PIDAS.

Les enseignants référents du programme PIDAS bénéficient d'une heure hebdomadaire spécifiquement dédiée à la coordination.

Une réunion hebdomadaire d'une heure, intégrée au temps de service hors enseignement, permet également la concertation autour des projets éducatifs.

2. Pilotage institutionnel

Le programme PIDAS est piloté par l'équipe de direction. Dans un des établissements observés, la directrice adjointe assure la fonction de référente citoyenneté et coordonne la mise en œuvre des actions.

III. Modalités pédagogiques de l'éducation à la citoyenneté

1. Approche en école primaire

En primaire, l'éducation à la citoyenneté s'inscrit dans des enseignements relatifs aux valeurs civiques, aux émotions et à la créativité (élèves de 6 à 12 ans).

L'approche repose sur des projets trimestriels fédérateurs, mobilisant l'ensemble des classes autour de thématiques communes.

2. Approche dans le secondaire

Dans le secondaire :

- Une heure hebdomadaire est consacrée à l'enseignement des valeurs éthiques en 5e (1re ESO).
- En 4^{ème} et en 2^{nde}, les élèves peuvent s'inscrire à des modules thématiques proposés à raison de deux heures par semaine en 2^{nde} et 1h en 4^{ème}.

Au-delà de ces enseignements dédiés, les valeurs citoyennes sont travaillées de manière transversale dans différentes disciplines.

3. Cadre institutionnel

Un socle commun national définit les grandes orientations pédagogiques. Les régions disposent d'une marge d'adaptation limitée, notamment pour intégrer des contenus spécifiques à leur contexte régional (ex. histoire locale).



IV. Accompagnement et valorisation de l'engagement enseignant

1. Soutien organisationnel

Le dispositif PIDAS bénéficie d'un pilotage institutionnel structuré, avec un temps de service identifié pour la coordination. Cette organisation favorise l'inscription de l'éducation à la citoyenneté dans la dynamique collective de l'établissement.

2. Reconnaissance professionnelle

Les enseignants impliqués dans l'encadrement d'activités citoyennes dans le cadre de PIDAS obtiennent des points supplémentaires. Ces points sont pris en compte dans les procédures de mobilité et participent à la valorisation du parcours professionnel.

Cette reconnaissance institutionnelle constitue un levier d'engagement et encourage l'investissement dans les projets citoyens.

V. Neutralité des enseignants

Contrairement à certains systèmes éducatifs plus stricts en matière de neutralité, les enseignants ne sont pas soumis à une obligation de neutralité absolue. Ils peuvent évoquer leurs opinions politiques, religieuses ou philosophiques, sous réserve du respect du cadre professionnel.

Une neutralité professionnelle est attendue, mais son application apparaît plus souple.

L'établissement propose des cours de religion facultatifs, laissés au libre choix des familles. Les élèves ne suivant pas ces cours participent à un enseignement alternatif (ATU). Ces dispositifs concernent principalement les élèves les plus jeunes.

L'éducation à la citoyenneté est :

- Transversale (intégrée dans les disciplines)
- Organisée par projets (notamment en primaire)
- Soutenue par un pilotage institutionnel (PIDAS)
- Articulée avec des partenaires extérieurs

Toutefois, l'absence de formation spécifique dédiée à cette thématique conduit les enseignants à développer des compétences principalement par autoformation et initiatives locales. L'engagement institutionnel, notamment via le programme PIDAS, constitue ainsi un élément central de structuration et de valorisation de l'éducation à la citoyenneté au sein de l'établissement.

Les élèves

I. Les formes d'engagement proposées aux élèves

1. Instances représentatives et participation démocratique

Dans les établissements observés, les élèves disposent de dispositifs formels de représentation :

- Élection, dans chaque classe, d'un délégué titulaire et d'un suppléant.
- Possibilité d'autres formes de représentation selon les projets (éco-délégués, représentants thématiques).

Au niveau national, il existe également des associations d'élèves permettant un engagement élargi au-delà de l'établissement.

Ces dispositifs structurent une première expérience démocratique fondée sur l'élection, la représentation et la participation à la vie scolaire.

2. Création d'associations et initiatives internes

Plusieurs établissements permettent aux élèves de créer et d'animer leurs propres associations. Des exemples



observés incluent :

- JOVENESTYC
- MCA (Motor Ciudadanía Activa)
- IMPLICATE

Ces associations sont initiées par les élèves mais demeurent encadrées par des adultes, ce qui limite une autonomie complète dans la prise d'initiative.

Dans l'IES Cabrera Pinto, le dispositif d'accueil de début d'année, intitulé « *En el Cabrera yo pinto* » (« Tu comptes pour Cabrera »), valorise explicitement la place de l'élève dans la communauté scolaire et présente les modalités d'engagement possibles.

3. Engagement dans les axes institutionnels (PIDAS)

Dans l'ensemble des établissements observés, les domaines d'engagement correspondent aux axes du programme PIDAS :

- écologie,
- égalité,
- santé et bien-être,
- culture,
- solidarité.

Les formes d'engagement incluent :

- participation à des concours (notamment en développement durable),
- organisation d'actions solidaires (courses solidaires, marchés solidaires),
- implication dans des projets interdisciplinaires.

Les actions collectives semblent susciter une adhésion plus large que les initiatives strictement individuelles. L'engagement volontaire demeure quantitativement limité (en moyenne 10 à 15 élèves par club), mais qualitativement investi.

4. Comité ERASMUS

Dans l'un des établissements observés, un comité ERASMUS regroupe environ 40 élèves. Ces derniers :

- accompagnent les groupes en mobilité,
- participent à l'organisation logistique des visites,
- bénéficient d'une priorité pour les échanges européens.

Ce dispositif favorise l'ouverture internationale et le développement de compétences organisationnelles et relationnelles.

II. Compétences visées et modalités d'apprentissage

Les établissements partagent une orientation commune vers le développement de compétences transversales :

- prise de parole en public,
- autonomie et responsabilité,
- coopération,
- conduite de projet,
- prise d'initiative,
- exercice des droits et des devoirs.

Ces compétences relèvent principalement du savoir-être et de la formation civique.

L'engagement des élèves ne fait pas l'objet d'une évaluation notée. Il s'inscrit dans une logique formative et expérientielle plutôt que certificative.



III. Engagement et formation professionnelle : étude de cas

Dans l'un des établissements observés, la section professionnelle d'agriculture et de jardinage constitue un exemple structurant d'éducation à la citoyenneté par l'action.

1. Objectifs pédagogiques

Les projets développés visent à :

- favoriser la coopération entre établissements,
- créer des réseaux de collaboration durables,
- diversifier les expériences professionnelles des élèves à travers des « chantiers-écoles »,
- promouvoir des attitudes de respect et de protection de l'environnement,
- préparer l'insertion professionnelle via des situations proches du réel.

Ces projets associent élèves migrants, élèves issus du quartier et jeunes en foyer, contribuant ainsi à une mixité sociale et à une dynamique inclusive.

2. Dispositif DUAL

Dans le cadre de la formation professionnelle DUAL :

- les élèves alternent entre établissement (1 jour) et entreprise (4 jours),
- ils bénéficient d'une affiliation à la sécurité sociale,
- ils perçoivent des bourses spécifiques.

Ce modèle favorise l'autonomie, la responsabilité et la professionnalisation progressive.

IV. Inclusion et engagement : la classe TVA

La classe TVA (Tránsito a la Vida Adulta), observée à l'IES San Matias-San Cristóbal de La Laguna, illustre une articulation forte entre inclusion et citoyenneté.

1. Coopérative scolaire

Les élèves participent à une coopérative produisant et commercialisant des objets. Ils occupent des fonctions différenciées (présidence, trésorerie, logistique) et gèrent eux-mêmes les commandes.

Les bénéfices financent des projets collectifs. Un marché annuel réunit l'ensemble des dispositifs TVA de l'île.

2. Inclusion et tutorat

Les élèves sont inclus dans certaines disciplines ordinaires. Un système de tutorat entre pairs est mis en place, incluant des « tuteurs affectifs » favorisant les interactions sociales.

Ce dispositif renforce le sentiment d'appartenance et la reconnaissance au sein de la communauté scolaire.

V. Valorisation et reconnaissance

Dans les cinq établissements, la valorisation de l'engagement des élèves demeure principalement symbolique :

- priorité pour certaines mobilités (ERASMUS),
- participation à des sorties spécifiques,
- prix dans le cadre de concours,
- reconnaissance institutionnelle ponctuelle.

Aucune valorisation académique formalisée (notes, certification spécifique) n'a été observée.

VI. Perception et sentiment d'appartenance

Les observations montrent :

- un engagement volontaire minoritaire mais qualitativement investi,
- une adhésion plus forte aux projets collectifs,



- un développement marqué des compétences de savoir-être.

Un sentiment d'appartenance à la communauté scolaire apparaît fortement développé dans les établissements observés. Le port de l'uniforme pour certains niveaux (3 à 13 ans) contribue à renforcer l'égalité et la cohésion.

Conclusion

L'analyse des différents établissements met en évidence :

- une pluralité de dispositifs d'engagement,
- une structuration institutionnelle autour des axes PIDAS,
- un développement prioritaire de compétences transversales,
- une valorisation principalement morale et expérientielle.

Si l'engagement reste encadré par les adultes et quantitativement limité, il constitue un levier significatif de formation citoyenne, favorisant l'autonomie, la responsabilité et l'intégration dans une communauté éducative active.

Les intervenants externes et partenaires éducatifs

L'observation conduite dans les établissements met en évidence que l'éducation à la citoyenneté ne repose pas exclusivement sur les dynamiques internes à l'institution scolaire. Elle s'inscrit dans un écosystème partenarial associant collectivités territoriales, institutions publiques, associations locales, professionnels spécialisés et dispositifs européens.

Les partenariats observés ne relèvent pas d'un cadre unique ou uniformisé à l'échelle nationale ; ils se construisent principalement en fonction des projets portés par les établissements et des axes prioritaires définis dans le cadre du programme PIDAS. Cette logique partenariale apparaît comme un levier structurant de la mise en œuvre concrète de l'éducation à la citoyenneté.

I. Typologie des partenaires mobilisés

Dans les établissements observés, les interventions extérieures sont organisées en fonction des projets portés localement. Les principaux partenaires identifiés sont :

- la municipalité,
- des professionnels de santé (médecins, intervenants spécialisés),
- des associations locales,
- des institutions nationales (ex. ministère de la Justice),
- des partenaires européens dans le cadre de programmes internationaux.

Les partenariats apparaissent majoritairement structurés autour des axes du programme PIDAS et des projets spécifiques développés par chaque établissement.

II. Le rôle central de la municipalité

Dans plusieurs établissements observés, la municipalité occupe une place stratégique et structurante.

1. Participation aux projets éducatifs et internationaux

La mairie contribue notamment à :

- la participation aux projets éducatifs européens (Erasmus+, eTwinning),
- l'accueil institutionnel d'élèves et d'enseignants étrangers,
- la coopération autour d'objectifs éducatifs et sociaux.

2. Soutien éducatif et social

La municipalité organise :

- des cours de soutien en dehors du temps scolaire,
- des activités éducatives pendant les temps de récréation,



- des projets solidaires en lien avec l'établissement.

À titre d'exemple, le marché solidaire constitue une action emblématique d'apprentissage par le service : collecte de vêtements, jouets et objets donnés par les familles et les habitants du quartier, participation d'intervenants extérieurs (professeurs de danse, experts économiques, représentants institutionnels).

La municipalité joue également un rôle financier et peut être à l'initiative de la création d'associations locales intervenant dans le cadre scolaire.

III. Partenariats institutionnels nationaux

Un partenariat avec le ministère de la Justice a été observé dans l'un des établissements : un programme d'une durée d'un an impliquait plusieurs classes autour de thématiques civiques et juridiques.

Ces partenariats nationaux permettent d'apporter une expertise spécifique et de sensibiliser les élèves à des enjeux institutionnels et citoyens.

IV. Dispositifs européens favorisant l'ouverture citoyenne

Les cinq établissements s'inscrivent dans une dynamique européenne active à travers plusieurs dispositifs :

- Bachibac,
- PICASSO,
- Erasmus+,
- eTwinning.

Ces programmes contribuent à :

- développer l'ouverture interculturelle,
- favoriser la mobilité internationale,
- renforcer le sentiment d'appartenance à une citoyenneté européenne,
- développer les compétences linguistiques et interculturelles.

Les échanges internationaux constituent un levier important de formation citoyenne par la confrontation à d'autres contextes éducatifs et culturels.

V. Rôles et modalités d'intervention

Les intervenants extérieurs apportent principalement :

- une expertise thématique (santé, justice, économie, solidarité),
- un soutien logistique et financier,
- un ancrage territorial des projets,
- une ouverture vers le monde professionnel et institutionnel.

Les interventions sont généralement ponctuelles et intégrées dans des projets pédagogiques structurés. Elles ne relèvent pas d'un dispositif permanent comparable à une réserve citoyenne formalisée ; elles s'inscrivent plutôt dans une logique partenariale adaptée aux besoins locaux.

VI. Place des familles

La participation des familles apparaît relativement limitée dans les établissements observés.

Elles sont principalement associées :

- en début d'année scolaire,
- lors de la remise des bulletins,
- lors d'événements festifs ou d'ateliers (notamment dans le primaire).

Les enseignants sont tenus d'être disponibles une après-midi par mois pour recevoir les familles sur rendez-vous



(mais peu de familles s'inscrivent).

Toutefois, les familles ne semblent pas pleinement intégrées à la dynamique des projets citoyens, sauf dans le cadre d'actions solidaires (ex. dons pour le marché solidaire).

VII. Partenaires stratégiques et ancrage territorial

Parmi les partenaires considérés comme stratégiques et incontournables figurent :

- la municipalité,
- les institutions publiques nationales,
- les programmes européens,
- les associations locales impliquées dans les domaines de l'écologie, de la solidarité et de la santé.

L'ancrage territorial apparaît comme un élément déterminant dans la réussite des projets citoyens, favorisant la cohérence entre établissement scolaire et environnement social.

Conclusion

L'observation des établissements révèle une dynamique partenariale riche et diversifiée, structurée autour de projets pédagogiques spécifiques et des axes institutionnels du programme PIDAS.

Les partenariats :

- renforcent l'ancrage territorial des établissements,
- apportent une expertise spécialisée,
- favorisent l'ouverture européenne,
- contribuent à la formation citoyenne par l'expérience concrète.

Cependant, ces coopérations reposent largement sur l'initiative locale et la dynamique des équipes éducatives. Elles ne semblent pas s'inscrire dans un cadre national uniformisé ou dans un dispositif formel d'agrément généralisé.

Convergences et différences avec la France

(Observation du système éducatif des îles Canaries – Espagne)

Convergences

Plusieurs points de convergence apparaissent avec le système éducatif français :

- **Existence d'instances représentatives** : présence d'organes équivalents aux CVC/CVL favorisant la participation des élèves à la vie de l'établissement.
- **Développement de l'éducation au développement durable** : présence d'éco-délégués et de projets environnementaux comparables aux dispositifs français.
- **Projets solidaires et engagement citoyen** : mise en œuvre d'actions au service de la collectivité, dans une logique proche du Parcours citoyen.
- **Priorité à l'inclusion** : On retrouve des dispositifs très proches de nos ULIS (la classe TVA) et de nos dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire (PROMECO/PROA faisant écho aux dispositifs relais ou aux MLDS).
- **Enjeux de l'engagement** : Les deux systèmes partagent la même difficulté à mobiliser les élèves sur la seule base du volontariat hors temps de cours.
- **Structure de l'enseignement professionnel** : coexistence de formation scolaire et d'alternance (modalité « Dual »), stratégie partagée pour favoriser l'insertion.
- **Référence commune aux valeurs démocratiques européennes** : inscription explicite dans un cadre de



citoyenneté démocratique.

Différences

Des écarts significatifs apparaissent également :

- **Souplesse dans la création d'associations internes** : possibilité plus large pour les élèves de constituer des structures associatives reconnues au sein de l'établissement.
- **Temps institutionnel dédié aux projets** : existence de temps identifiés pour les enseignants afin de porter les dispositifs citoyens.
- **Programme régional structurant (PIDAS)** : politique académique organisée et dotée de moyens (décharges horaires), systématisant l'innovation pédagogique.
- **Culture participative formalisée dès l'accueil des élèves** : l'engagement est présenté comme une composante constitutive de la scolarité.
- **Neutralité institutionnelle** : liberté d'expression plus large des enseignants sur les plans politique et religieux (opinions politiques et religieuses assumées), contrastant avec le principe de laïcité strict du système français.
- **Organisation du temps scolaire** : journée continue (fin des cours vers 14h10) facilitant l'engagement dans des projets et dans la vie des quartiers, alors que le système français est contraint par des journées plus longues et fragmentées.
- **L'institutionnalisation de l'innovation** : Le programme PIDAS structure l'innovation de manière systématique avec des décharges horaires pour les enseignants, alors qu'en France, l'innovation repose souvent sur le volontariat pur.

Éléments transférables au contexte français

Plusieurs dispositifs apparaissent adaptables, sous réserve d'un cadrage institutionnel :

- **Tutorat affectif** : accompagnement d'élèves en situation de handicap par des élèves volontaires, notamment lors des temps informels, afin de renforcer l'inclusion sociale et le climat scolaire.
- **Radio scolaire transversale** : média d'établissement mobilisé dans plusieurs disciplines pour travailler l'oralité, l'éloquence et la valorisation des projets citoyens. Des initiatives de radios scolaires existent déjà en France, mais elles demeurent souvent ponctuelles ou dépendantes d'engagements locaux. Une structuration plus systémique permettrait d'en faire un véritable levier pédagogique transversal au service de la maîtrise de l'oral et de l'éducation aux médias.
- **Chantiers-écoles solidaires** : mobilisation des sections professionnelles au service d'autres établissements ou du quartier (création de jardins, actions d'entretien, repas solidaires), renforçant le sentiment d'utilité sociale et la reconnaissance des compétences professionnelles. Là encore, des expériences sont menées en France de manière sporadique ; leur développement dans une logique partenariale et territoriale affirmée pourrait constituer un axe fort de valorisation de la voie professionnelle.
- **Accompagnement** : Utiliser les heures de vie de classe de manière plus structurée grâce à des supports clés en main fournis par les conseillers d'orientation, garantissant une cohérence sur tout un niveau.

Cette comparaison met en évidence une proximité forte des finalités éducatives, mais une différence notable dans le degré de structuration institutionnelle de l'engagement citoyen, qui constitue un levier de réflexion pour le contexte français.



Réflexion sur les observations

L'observation des pratiques développées aux îles Canaries conduit à faire évoluer nos représentations de la citoyenneté scolaire.

1. Une citoyenneté moins centrée sur les seules instances formelles

Nos représentations associent fréquemment la citoyenneté aux instances institutionnelles (élections de délégués, CVC, conseils). Les dispositifs observés montrent que ces espaces constituent un cadre nécessaire mais non suffisant. La citoyenneté dépasse la seule représentation pour s'inscrire dans l'action quotidienne et dans l'exercice concret de responsabilités.

2. Une citoyenneté davantage ancrée dans le projet et l'action

Les pratiques observées mettent en évidence une citoyenneté incarnée dans des réalisations concrètes : gestion d'une coopérative scolaire, actions solidaires au bénéfice du quartier, production d'une revue telle que *Mentidero*.

La citoyenneté passe ainsi, dans nos représentations, d'un concept essentiellement théorique à une démarche de « citoyenneté active », fondée sur l'engagement réel, la coopération et la contribution à la collectivité.

3. Une citoyenneté plus institutionnellement encadrée

Contrairement à l'idée d'un engagement spontané, les dispositifs observés reposent sur une programmation annuelle, une articulation explicite avec les apprentissages disciplinaires et un pilotage structuré. Cette organisation invite à repenser nos cadres d'action afin de garantir cohérence et continuité.

4. D'une "matière" isolée à un moteur transversal d'apprentissage

Nos représentations évoluent également quant à la place de l'EMC. La citoyenneté ne relève plus uniquement d'un enseignement spécifique ; elle devient un levier transversal mobilisant des compétences sociales, collaboratives et communicationnelles.

Elle s'affirme ainsi comme une compétence opérationnelle intégrée aux apprentissages et participant pleinement à la formation globale des élèves.

En définitive, les dispositifs observés conduisent à envisager la citoyenneté non comme un domaine périphérique, mais comme un principe structurant du fonctionnement scolaire et un moteur d'engagement collectif.

Les pratiques observées montrent que la citoyenneté est efficace lorsqu'elle est :

- visible,
- valorisée,
- structurée dans le temps.

Impact potentiel :

- amélioration du climat scolaire,
- responsabilisation accrue,
- développement de compétences transversales.

Bénéfices pour la transformation de notre système :

- **Impact sur les pratiques sociales des élèves :**
- Développement de l'**intelligence collaborative** (Jovenes TYC).
- Renforcement de l'empathie et de la solidarité par le tutorat et les projets solidaires (marchés, dons).
- Meilleure insertion pour les élèves migrants ou en difficulté grâce à une reconnaissance immédiate de leurs compétences (projets de jardinage, tutorat de langue).
- **Impact sur les pratiques des enseignants :**
- **Décloisonnement** : Travailler par "axes" (santé, égalité, environnement) plutôt que par discipline isolée.



- **Partenariat territorial** : Intégrer la municipalité et les entreprises non plus seulement comme des financeurs, mais comme des co-éducateurs participant à la vie de l'école (ex: le président de la banque qui donne un cours d'économie).
- **Accompagnement** : Utiliser les heures de vie de classe de manière plus structurée grâce à des supports clés en main fournis par les conseillers d'orientation, garantissant une cohérence sur tout un niveau.

Forces et de faiblesses : points communs et différences observées

	Forces	Faiblesses / Points de vigilance
Points communs	• Existence d'instances représentatives des élèves (équivalent CVC/CVL). • Développement de projets solidaires et environnementaux (éco-délégués). • Priorité affichée à l'inclusion (dispositifs proches ULIS, lutte contre le décrochage). • Référence commune aux valeurs démocratiques européennes. • Coexistence voie scolaire / alternance dans l'enseignement professionnel.	• Difficulté partagée à mobiliser les élèves uniquement sur la base du volontariat. • Engagement souvent limité à un noyau restreint d'élèves. • Évaluation de l'impact citoyen principalement qualitative. • Dépendance à l'implication des équipes éducatives.
Différences	• Programme régional structurant (PIDAS) inscrivant l'engagement dans une politique publique cohérente. • Décharges horaires dédiées à la coordination des projets. • Possibilité souple de créer des associations internes d'élèves. • Culture participative formalisée dès l'accueil des élèves. • Journée continue facilitant les projets. • Climat scolaire apaisé et cadre clair concernant l'usage du téléphone portable.	• Absence d'indicateurs nationaux objectifs pour mesurer l'efficacité des politiques citoyennes. • Engagement reposant fortement sur les temps de pause. • Mobilisation spontanée faible sans impulsion institutionnelle. • Transférabilité partielle au contexte français (contraintes horaires, principe de laïcité, organisation centralisée).

Perspectives

L'observation du système éducatif des îles Canaries met en lumière plusieurs leviers transférables dans notre établissement, en cohérence avec mes missions de pilotage pédagogique et éducatif.

1. Institutionnalisation d'un temps dédié à la citoyenneté

La formalisation d'un temps clairement identifié pour l'éducation à la citoyenneté constitue un facteur



structurant. Dans notre contexte, cela pourrait se traduire par une programmation annuelle des Heures de Vie de Classe, adossée au Parcours citoyen, afin de garantir cohérence, progressivité et équité entre les classes. Cette démarche pourrait s'inscrire dans un axe stratégique intitulé « Ambition citoyenne », articulé à l'évaluation des compétences sociales du socle.

2. Développement de structures d'élèves responsabilisées

Le modèle observé valorise des associations d'élèves encadrées mais autonomes. Transposé localement, ce fonctionnement permettrait de renforcer la responsabilisation, l'initiative et le sentiment d'appartenance, tout en sécurisant le cadre institutionnel.

3. Valorisation visible de l'engagement

La reconnaissance institutionnelle (communication interne, supports numériques, temps forts) apparaît comme un levier déterminant d'engagement. Une politique explicite de valorisation des élèves investis contribuerait à renforcer le climat scolaire et à diffuser une culture de l'engagement.

4. Structuration annuelle du Parcours citoyen (inspiration PIDAS)

L'intégration de la citoyenneté dans un programme annuel structurant, à l'image des dispositifs observés en Espagne, permet d'éviter la juxtaposition d'actions ponctuelles. Une telle organisation favoriserait la lisibilité des actions, leur articulation interdisciplinaire et leur inscription dans le projet d'établissement.

L'observation du système canarien offre des pistes concrètes pour enrichir nos pratiques en établissement :

- **Le "Tutorat Affectif" et l'Inclusion :**

Le dispositif observé aux îles Canaries repose sur des élèves volontaires (notamment de terminale) accompagnant des élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS/SEGPA/UPE2A) durant les temps informels (récréations, pauses).

Transposé dans notre établissement, ce dispositif pourrait :

- sécuriser le climat scolaire ;
- favoriser une inclusion sociale réelle, au-delà de la seule inclusion pédagogique ;
- responsabiliser les élèves tuteurs.

- **La Radio Scolaire comme outil de citoyenneté :**

Le développement d'une radio scolaire, non seulement disciplinaire mais transversale (type « Radio PIDAS »), constituerait :

- un levier de travail de l'oralité ;
- un outil de diffusion des actions solidaires ;
- un vecteur de valorisation des projets via les réseaux sociaux de l'établissement.

- **L'Apprentissage par le Service (Service-Learning) :**

L'approche dite « Service-Learning », développée notamment dans l'établissement observé, associe apprentissage scolaire et service rendu à la communauté.

Pour des sections professionnelles (Hôtellerie-Restaurant, Agricole), cela pourrait prendre la forme de :

- repas solidaires préparés par les élèves ;
- entretien d'un jardin partagé ;
- projets au bénéfice d'associations locales.

Ce type de démarche renforcerait le sentiment d'utilité sociale des élèves et donnerait davantage de sens aux apprentissages.

- **La structuration des Heures de Vie de Classe (HVC) :**

Le modèle canarien prévoit une trame thématique fournie aux professeurs principaux (supports, vidéos, progressions) par le conseiller d'orientation, garantissant un parcours citoyen cohérent et moins dépendant de l'initiative individuelle, cela supposerait :

- une programmation annuelle partagée ;
- la mise à disposition de ressources communes ;



- un pilotage coordonné avec les équipes éducatives et le Psy-EN.

Compétences acquises et renforcées à l'issue de la mobilité

1. Analyse et pilotage

- Analyse comparative des politiques éducatives internationales.
- Pilotage de projets internationaux et capacité à identifier des leviers transférables pour notre contexte.

2. Ingénierie de projet international

- Compréhension fine des mécanismes Erasmus+ et des structures éducatives étrangères (IES, CIEP, DUAL).
- Facilitation de la mise en œuvre de mobilités futures et de partenariats transnationaux.

3. Médiation et climat scolaire

- Acquisition de nouvelles stratégies pour la **Convivencia** (gestion de la coexistence) et prévention du décrochage (modèle PROMECO).
- Importance du temps de parole et de la décharge horaire pour les équipes éducatives.

4. Accompagnement du handicap et inclusion

- Observation de méthodes innovantes pour favoriser l'autonomie (ex. gestion d'une coopérative réelle en classe TVA).
- Transposition possible dans nos dispositifs d'inclusion pour dynamiser l'apprentissage et l'engagement des élèves.

5. Adaptabilité interculturelle

- Capacité à analyser et comprendre des systèmes de valeurs différents (neutralité souple vs laïcité).
- Renforcement de la compréhension de la diversité en milieu scolaire et des enjeux liés à l'engagement citoyen.

Au-delà de l'enrichissement individuel, cette mobilité nous a offert une vision systémique de l'engagement des élèves, en mettant en lumière les leviers institutionnels, pédagogiques et partenariaux mobilisés dans différents contextes éducatifs pour favoriser leur participation active et leur responsabilisation.

Projet de partenariat franco-espagnol

À l'issue de la mobilité d'observation réalisée dans les différents établissements, l'élaboration d'un projet de partenariat apparaît particulièrement pertinente. Les pratiques observées, notamment en matière de citoyenneté active, d'inclusion et d'entrepreneuriat solidaire, présentent un fort potentiel de transposition et d'enrichissement mutuel dans un cadre de coopération internationale.

La dynamique européenne déjà engagée dans les établissements visités constitue un levier favorable à la construction d'un partenariat structuré et durable.

I. Établissements partenaires envisagés

1. Établissements français

Plusieurs établissements français pourraient être mobilisés en fonction de l'orientation retenue :

- Lycée Professionnel Revoul (Valréas),
- Collège Boudon (Bollène),
- Collège Jean-Henri FABRE de Carpentras.

Ces établissements présentent des caractéristiques compatibles avec le projet envisagé, notamment en matière de formation professionnelle, d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers et de projets citoyens.

2. Établissements étrangers



Deux établissements espagnols apparaissent comme partenaires privilégiés :

- IES San Matias, particulièrement pertinent pour un partenariat autour de la filière professionnelle et agricole ;
- IES Marina Cebrian, pour son engagement dans les projets solidaires et européens (notamment Erasmus).

Le choix définitif pourrait être déterminé en fonction de l'axe prioritaire retenu : dimension professionnelle ou dimension solidarité/mobilité européenne.

II. Thématique du projet

Le projet pourrait s'intituler :

« Citoyenneté active et entrepreneuriat solidaire : regards croisés sur l'inclusion »

Cette thématique permettrait de croiser plusieurs axes :

- développement de la citoyenneté active,
- inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS / TVA),
- entrepreneuriat scolaire et coopératif,
- solidarité,
- ouverture interculturelle.

Elle s'inscrit dans une continuité directe avec les pratiques observées, notamment le fonctionnement coopératif de la classe TVA et les projets solidaires développés dans les établissements canariens.

III. Public concerné

Le projet s'adresserait à plusieurs catégories d'acteurs :

- équipes de direction,
- enseignants volontaires (enseignement professionnel, dispositifs inclusifs),
- élèves de la voie professionnelle,
- élèves relevant de dispositifs d'inclusion (ULIS en France, TVA aux Canaries).

Ce choix vise à favoriser une coopération à la fois pédagogique, institutionnelle et inclusive.

IV. Organisation et calendrier prévisionnel

Phase 1 : Préparation (Premier trimestre 2026)

- Échanges virtuels via la plateforme eTwinning,
- Présentation mutuelle des établissements,
- Travail collaboratif à distance entre élèves,
- Co-construction du projet commun (définition des productions, organisation logistique).

Cette phase préparatoire permettrait de poser les bases pédagogiques et interculturelles du partenariat.

Phase 2 : Mobilité (Printemps 2027)

- Durée envisagée : 7 à 10 jours,
- Mobilité alternée (accueil à Ténérife puis en France ou inversement),
- Ateliers collaboratifs,

La mobilité constituerait l'aboutissement du travail préparatoire et un temps fort d'apprentissage interculturel.

V. Contenu pédagogique envisagé

Le projet pourrait aboutir à la création d'un « **Marché Solidaire International** » organisé simultanément dans les deux pays.

1. Apports respectifs des partenaires

- Les élèves canariens partageraient leur expertise en gestion coopérative, inspirée du modèle observé dans la classe TVA (répartition des rôles, gestion logistique, communication, comptabilité).



- Les élèves français mobiliseraient leurs compétences techniques issues de la voie professionnelle (par exemple en hôtellerie-restauration, production artisanale ou services).

Cette complémentarité favoriserait un apprentissage réciproque et valoriserait les compétences spécifiques de chaque système.

2. Finalité solidaire

Les produits réalisés seraient vendus dans le cadre d'un événement organisé dans chaque établissement.

Les bénéfices seraient reversés à une association locale dans chaque pays, choisie par les élèves, renforçant ainsi :

- la dimension solidaire du projet,
- la responsabilisation collective,
- l'ancrage territorial.

VI. Enjeux pédagogiques et institutionnels

Ce partenariat viserait plusieurs objectifs :

- développer les compétences transversales (coopération, autonomie, conduite de projet),
- favoriser l'inclusion et la reconnaissance des élèves à besoins spécifiques,
- renforcer l'ouverture interculturelle,
- structurer une coopération européenne durable,
- mutualiser les pratiques pédagogiques innovantes observées lors de la mobilité.

Il permettrait également de consolider les liens entre formation professionnelle, engagement citoyen et entrepreneuriat scolaire.

- ① Consejería de Educación, Formación Profesional, Actividad Física y Deportes



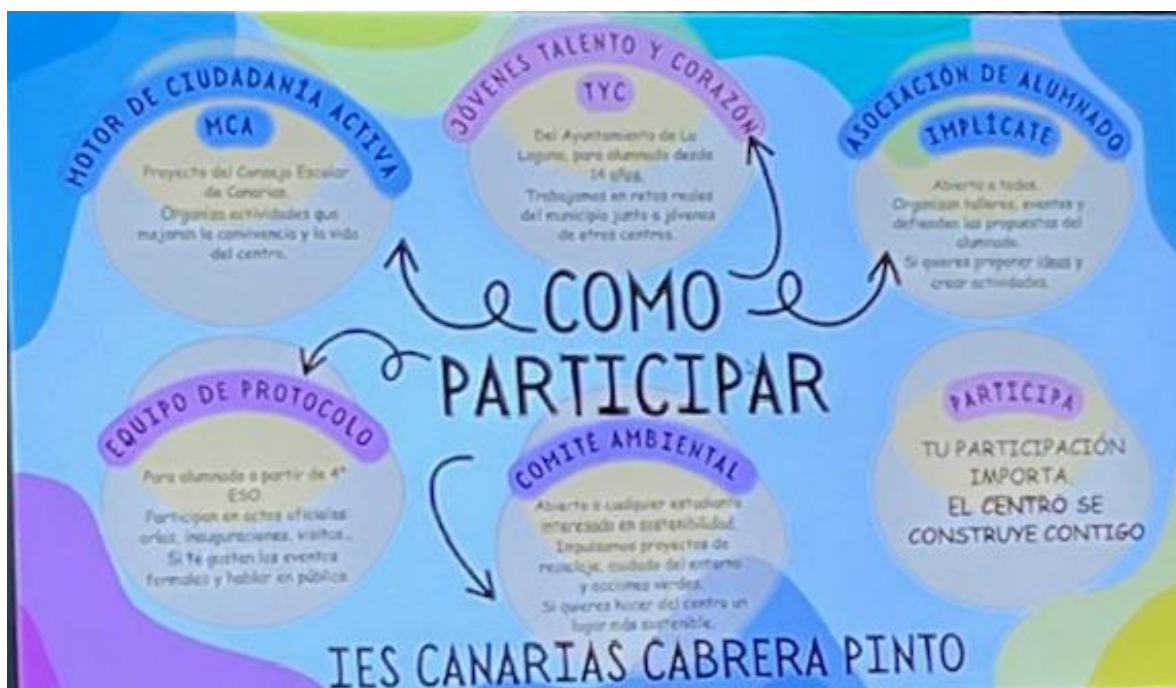
La responsable PEEC (Bureau des programmes européens d'éducation aux Canaries)
Et les chargées de mission, PEEC

Jose Manuel CABRERA DELGADO, vice-ministre
de l'éducation



- ② IES (Institut d'équipe secondaire) collège et lycée - Canarias Cabrera Pinto – San Cristóbal de La Laguna

Présentation de rentrée à l'IES « Canarias Cabrera Pinto pour proposer aux élèves de s'engager :





- ③ IES Profesor Martín Miranda – San Cristóbal de La Laguna





- ④ CEIP Fernando III El Santo – San Cristóbal de La Laguna





- ⑤ IES Marina CEBRIAN- San Cristóbal de La Laguna

Publication postée sur Instagram par l'établissement suite à notre venue : une belle illustration de l'éducation à la citoyenneté et à l'engagement des élèves



iesmarinacebrian Esta semana ha sido muy especial en nuestro centro. Nuestro Comité Erasmus, formado íntegramente por alumnado del instituto, ha asumido la responsabilidad de recibir y guiar a los docentes que nos han visitado desde diversos centros educativos de Francia. Es un verdadero orgullo ver cómo nuestros estudiantes han gestionado la acogida, mostrando madurez, capacidad de organización y un gran interés por el intercambio cultural. Durante estos días, han sido el rostro y la voz de nuestro centro, facilitando la integración de los profesores franceses y participando activamente en las sesiones de trabajo conjunto. Este tipo de experiencias demuestran la enorme capacidad de nuestro alumnado para liderar proyectos europeos. Agradecemos a los integrantes del Comité Erasmus su compromiso y su excelente trabajo como embajadores del IES Marina Cebrián. #IESMarinaCebrián #ErasmusPlus @sepie_gob @internacionalizacionopeec

Cette semaine a été très spéciale dans notre centre. Notre comité Erasmus, entièrement composé d'élèves du lycée, a assumé la responsabilité d'accueillir et d'orienter les enseignants qui nous ont rendu visite depuis divers établissements éducatifs en France.

C'est une vraie fierté de voir comment nos étudiants ont géré l'accueil, faisant preuve de maturité, de capacité d'organisation et d'intérêt pour les échanges culturels. Ces jours-ci, ils ont été le visage et la voix de notre centre, facilitant l'intégration des enseignants français et participant activement aux séances de travail commun.

Ce type d'expériences démontre l'énorme capacité de nos étudiants à diriger des projets européens. Nous remercions les membres du Comité Erasmus pour leur engagement et leur excellent travail en tant qu'ambassadeurs de l'IES Marina Cebrian.

#IESMarinaCebrián #ErasmusPlus



⑥ IES San Matias - San Cristóbal de La Laguna



Le 26 février, l'IES San Matias a accueilli plusieurs enseignants de Marseille et du sud de la France dans le cadre du programme Erasmus+. Ils ont pu découvrir les projets et initiatives menés au sein de notre établissement en matière d'inclusion et d'apprentissage par le service.

La classe TVA



Article traduit de la revue *Mentidero* :

